



Direction de la prévention et de l'organisation des secours
Groupement prévention des risques
Réf : DM/CC

Lyon, le 23 Octobre 2023

RAPPORT

destiné à la
**sous-commission départementale de sécurité
pour les ERP et les IGH**

Établissement	Dossier
ERP N° : E20400003-000 Désignation : Lycée André Paillot Type : RH -N Catégorie : 3 Effectif : 340 Commune : SAINT GENIS LAVAL Adresse : 4 chemin des grabelières 69230 SAINT GENIS LAVAL Exploitant : Mme Caroline GALMARD	N° Rapport : 2023-004655 Dossier : Visite périodique Visite périodique du 20/10/2023 Préventionniste : Capitaine MUR David Demandeur : Mme le Maire de SAINT GENIS LAVAL Hôtel de Ville 106 avenue Georges Clémenceau BP 80 69565 SAINT GENIS LAVAL CEDEX

MEMBRES DU GROUPE DE VISITE

- J. Bejean, mairie
- Cne MUR, SDMIS

AUTRES PERSONNES PRÉSENTES

- C. Galmard, établissement
- M. Djikine, établissement
- E. Masson, Région AURA

DOCUMENTS PRESENTES

- Registre de sécurité
- Rapport de vérification Désenfumage : Fire concept le 05-05-23
- Rapport de vérification Chauffage : Apave le 19-12-23 (Observations à lever)
- Rapport de vérification Ramonage des conduits : Véolia le 04-07-23
- Rapport de vérification de la ventilation mécanique : Véolia le 20-10-23
- Rapport de vérification des installations gaz : Apave le 19-12-22 (Observations à lever)
- Rapport de vérification des appareils de cuisson gaz : Martinon le 22-02-23
- Rapport de vérification nettoyage – dégraissage des hottes cuisine : Stern le 27-06-23
- Rapport de vérification annuel des installations électriques : Apave le 05-09-23
- Rapport de vérification de l'éclairage sécurité : Apave le 05-09-23 (Batteries défaillantes)
- Rapport de vérification des extincteurs : Fire concept le 05-05-23
- Rapport de vérification annuel Alarme : Cymatec le 15-09-23
- Rapport de vérification annuel ascenseurs : Apave le 06-05-22 (Lever les observations)
- Rapport de vérification quinquennal ascenseurs : SBR France le 04-02-21 (Lever les observations)
- Formation du personnel aux moyens de secours : Fire concept le 09-12-22 (extincteurs)
- Exercice d'évacuation le 05-10-23 : Mme Galmard

PRESENTATION SOMMAIRE

Établissement comportant un internant et les bâtiments A, B, C, D, E.
Chaufferie Gaz pour bâtiment A, B, C, D, E.
Chaudière à granules bois pour l'internat.

PROPOSITION D'AVIS

Avis favorable à la poursuite de l'exploitation.

PRESCRIPTIONS ANTERIEURES REALISEES

1 – 2 – 3

PRESCRIPTIONS NOUVELLES

- 1 – Tenir à jour le registre de sécurité,
- 2 – Lever les observations des RVRE chauffage, installation gaz, éclairage de sécurité, ascenseurs.
- 3 – Supprimer les multiprises
- 4 – Positionner l'extincteur de la cuisine à hauteur réglementaire
- 5 – Laisser libre d'accès les dégagements
- 6 – Signaler les arrêts d'urgence gaz en cuisine et en chaufferie
- 7 – Changer l'orientation du BAES du Bâtiment D au R+1
- 8 – Réparer la porte coupe-feu bâtiment D au RDC.

OBSERVATIONS

- Essai alarme internat + BCDE : satisfaisant
- Arrêt urgence électrique internat : satisfaisant

Pour le directeur départemental et métropolitain
des services d'incendie et de secours,
l'instructeur,

Capitaine MUR David



2023-004655- 2/2



**PRÉFÈTE
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Service départemental-métropolitain
d'incendie et de secours**

142

Direction de la prévention et de l'organisation des secours
Groupement prévention des risques
Sous-commission départementale des ERP-IGH

Lyon, le 21/11/2023

PROCES-VERBAL

destiné à
Mme le Maire de SAINT GENIS LAVAL
Hôtel de Ville
106 avenue Georges Clémenceau BP 80
69565 SAINT GENIS LAVAL

<u>ETABLISSEMENT</u>	<u>DOSSIER</u>
ERP N° : E20400003-000	N° Rapport : 2023-006586
Établissement : Lycée André Paillot	Visite périodique du 20/10/2023
Type : RH - N Catégorie : 3 Effectif : 340	Préventionniste : Capitaine MUR David
Commune : SAINT GENIS LAVAL	Demandeur : Mme le Maire de SAINT GENIS LAVAL Hôtel de Ville 106 avenue Georges Clémenceau BP 80 69565 SAINT GENIS LAVAL
Adresse : 4 chemin des grabelières 69230 SAINT GENIS LAVAL	
Exploitant : Mme Caroline GALMARD	

Références

Rapport du service départemental-métropolitain d'incendie et de secours n° 2023-004655.

Avis de la commission

Après présentation du rapport cité ci-dessus, la commission émet un avis favorable à la poursuite de l'exploitation.

Les prescriptions mentionnées au rapport devront être prises en compte.

Le procès-verbal sera notifié à l'exploitant par l'autorité compétente.

PROCES-VERBAL CERTIFIÉ CONFORME

Pour la Préfète,
La directrice départementale et métropolitaine adjointe
des services d'incendie et de secours


Colonelle Laetitia DIDIER